République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 21/03/2018

Étaient présents : Max VINCENT, Corinne CARDONA, Michel BALAIS,

Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-

RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER,

Denis VERKIN, Éric MAZOYER, Jean-Claude GRANGE, Isabelle

CELEYRON, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Laurent MONCEL, Bernard

Nombre d'élus :

- en exercice: 31 - présents: 23 - procurations: 4 - absents: 8

- ayant pris part au vote : 27

Date de la convocation: 12/03/2018

Conseil syndical: 21/03/2018

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :

05/04/2018

Affichage: dès retour de Préfecture

BOURBONNAIS, Gérard KECK, Bernard COQUET, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, Florence VIGIER;

Absents représenté(s): Par ·

Pierre GOUVERNEYRE Max VINCENT

Marc GRIVEL Bernard BOURBONNAIS

Christian COLOMBO Gérard DARDET
Anne-Laure MATHIAS Vincent PEYTEL

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bénédicte KUNTZIGER, Charles MONNERET, Jean-

Michel CARRON et Nicolas POUSSINEAU

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 21 mars 2018,** les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 12/03/2018, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2018-03-06 FIXATION DES PARTICIPATIONS AU TITRE DU BP 2018 RAPPORTEUR : MAX VINCENT PRESIDENT DU SMPMO

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 1er février 2018, le conseil syndical a décidé de maintenir les participations au niveau des participations 2017 (répartition selon la nouvelle clé des statuts révisés en 2016 pour les communes).

Les participations financières au titre du BP 2018 s'élèvent pour l'année 2018 à :

Conseil Départemental :

23 052.00 €

Métropole de Lyon :

417 709.16 €

Communes:

118 266,00 €

Il est proposé au comité syndical d'approuver le tableau des participations communales au titre de l'année 2018 :

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 0 9 AVR. 2018

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

	2017	2018
Albigny	6 893	6 529
Chasselay	5 487	5 197
Collonges	13 948	13 211
Couzon	6 877	6 514
Curis	2 819	2 670
Limonest	16 408	15 540
Lissieu	11 477	10 871
Poleymieux	3 219	3 049
Quincieux	2 754	9 097
St Cvr	17 564	16 635
St Didier	20 339	19 264
St Germain	7 212	6 831
St Romain	3 018	2 858
TOTAL	118 015	118 266

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité les participations financières des communes au titre du BP 2018.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Suivent au registre les signatures des membres présents. Copie certifiée conforme, A Limonest, le 21/03/2018

